



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA F3SCT D* DU 14 MAI 2024

Ces dernières années, ces derniers mois, les ministres, les annonces, les chantiers, les réformes se succèdent, de manière incessante, au mépris des personnels, sans prise en compte du calendrier de l'Éducation Nationale et sans bilans.

- Aucun bilan n'a été fait de l'impact de la réforme des lycées sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Pourtant, les indicateurs ne manquent pas : indicateurs chiffrés sur le maintien ou la perte des dédoublements disciplinaires, respect des vœux des collègues en matière d'emplois du temps (respect des préconisations médicales ou handicap, demi-journées libérées, amplitude des journées...), organisation pédagogique de l'année avec le grand oral, charge de travail...
- Les effets sur la santé des personnels de la nouvelle réforme de la voie professionnelle doivent également être considérés. Cette réforme, mise en œuvre contre l'avis des personnels, bouleverse leurs conditions de travail et leur emploi ce qui n'est pas sans conséquence sur leur santé physique et psychique. Il faut que cette situation soit prise en compte.
- Aucun travail non plus de prévention dans la mise en place du Pacte et de ses conséquences prévisibles sur les personnels, sur l'égalité femme/homme...

Les annonces ministérielles visant à transformer l'école en général et le second degré en particulier, ont été faites encore une fois, rappelons-le, avec la plus grande précipitation, sans concertation et sans cadre réglementaire.

Cette façon d'avancer à marche forcée génère une forte insécurité de la situation de travail, insécurité que l'INRS a depuis longtemps documentée comme étant un facteur fort d'accroissement des RPS. Au-delà du sigle, cela signifie très concrètement pour les personnels un accroissement de l'épuisement professionnel (des burnouts), des maladies cardiovasculaires, des troubles musculosquelettiques, de l'anxiété, des dépressions et des suicides.

Nous ne nous étendrons pas dans cette instance sur les dimensions catastrophiques pour les jeunes du prétendu « choc des savoirs » qui vise à en finir résolument avec l'ambition d'un collège démocratique pour toutes et pour tous pour lui substituer un collège du tri et de la ségrégation scolaire et sociale.

Nous relèverons simplement les impacts sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels :

- le contrôle renforcé du travail enseignant et la négation de sa professionnalité via des évaluations standardisées, le recours à des intelligences artificielles ou la labellisation des manuels,
- l'alourdissement programmé de la charge de travail des personnels avec la mise en place des groupes de niveaux en français et en mathématiques accompagné d'une refonte accélérée des programmes,
- le mépris affiché pour les disciplines ne rentrant pas dans les quatre piliers restrictifs du nouveau socle annoncé, avec des incertitudes croissantes pesant sur les enseignements artistiques,
- la tension entre parents et personnels au sujet du choix du niveau de groupe où seront affectés les élèves
- le recours massif aux heures supplémentaires pour mettre en place ladite réforme, rendant pour les personnels de direction, avec les contraintes liées à la multiplication des cours en barrette, la tâche de la préparation de la rentrée des plus acrobatiques tout en faisant peser de lourdes menaces sur les emplois du temps des élèves comme des personnels.

Nous nous inquiétons également des éléments de discours du président Macron comme du premier ministre concernant le salaire au mérite : c'est une déclaration de mépris à notre encontre notamment quand la question du salaire des femmes enseignantes n'est toujours pas réglée.

Pour rappel :

- Dans la fonction publique à travail égal, les femmes gagnent en moyenne 12,3% de moins que leurs homologues masculins. Cette disparité grimpe à 19 % lorsqu'on prend en compte les temps partiels.
- Dans le premier degré public, les données sont tout aussi troublantes : le salaire net moyen des hommes professeurs des écoles dépasse celui des femmes de 9%
- L'écart des primes entre les sexes est saisissant : il s'élève à 25%.

Toutes ces mesures, loin d'enrayer la crise des recrutements, patente dans l'Éducation nationale, ne peuvent que l'aggraver. L'ensemble de la profession exprime de grandes inquiétudes, une perplexité sans précédent et un rejet important de ces annonces.

Nous dénonçons l'offensive pour placer la formation continue hors du temps de service qui contribue elle aussi à augmenter la charge de travail de nos collègues. La formation est un droit. Elle ne doit être synonyme de l'augmentation du temps de travail. La FSU continuera à s'opposer aux pressions qui sont exercées sur les personnels pour leur imposer de participer à des formations en dehors de leur temps de service, que cela soit en fin de journée, le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

Nous nous félicitons cependant du travail mené par les membres de cette instance avec malheureusement toutes les limites que le périmètre départemental impose.

Aujourd'hui, la FSU n'a pourtant pas d'autre choix que d'appeler tous les personnels de l'Éducation nationale à se mobiliser le 25 mai contre la réforme mortifère appelé « choc des savoirs » qui est un ensemble de mesures destinées à s'attaquer aux fondements de l'école publique et à son ambition de permettre à tous les élèves de s'émanciper par l'accès à une culture commune.

***F3SCT D** : Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail Départementale